

Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural du 22 février 2016

PARTICIPANTS

Christophe Gilon, Bourgmestre

Françoise Ansay, Echevine du Développement rural, Présidente de la CLDR

François Debatty, Jeanne De Pauw, Charles De Quirini, Marie-Aude Goffin, Olivier Gonne, Paul Guilmot, Sabrina Holodiline, Miguelle Lebrun, Yannic Lecomte, Vincent Leemans, Pierre Lhoas, Freddy Lixon, Jean-Pol Somville, Pol Vermeulen et Anne Wéry.

Mélissa Deprez : employée communale en charge du DR

Audrey Wanzoul et Jessica Donati, FRW

EXCUSES

François-Laurent Duculot, Michel Dussart, Valérie Grandjean, Pascal Hansotte, Pierre Halleux, Benjamin Mahy, Jacqueline Masson, Gérard Melot, Cédric Herbiet, Didier Hellin, Céline Hontoir, Xavier Sohet, Nicolas Triolet et Rosette Kallen

ABSENTS

Geneviève Culot, Patrick Materne et Clément Moyersoen

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES INFORMATIONS RELATIVES A L'OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL (ODR) D'OHEY
SUR LE SITE : [HTTP://WWW.OHEY.BE/DEVELOPPEMENT-RURAL-PCDRAGENDA-21](http://www.ohcy.be/developpement-rural-pcdragenda-21)



1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 14 DECEMBRE 2015

Le compte-rendu est approuvé sans remarque.

Quel est votre avis ?

2. REGLEMENT D'ORDRE D'INTERIEUR (ROI) ET COMPOSITION DE LA CLDR

→ Règlement d'ordre d'intérieur de la CLDR : présentation par la FRW d'une proposition de modification.

Face au développement des médias, et pour prévenir tout problème lié au **droit à l'image** lors de la diffusion de photos et vidéos représentant des membres des CLDR, la FRW propose l'insertion dans le ROI de l'article suivant :

Nouvel article « Communication »

Les membres de la CLDR acceptent que les images prises en cours de réunions ou d'événements puissent être utilisées par la Commune et la FRW pour des articles, présentations, annonces,... découlant de l'opération. Tout membre de la CLDR peut faire valoir son droit à l'image et s'opposer à cette utilisation en envoyant par écrit au Président de la CLDR une lettre stipulant qu'il refuse l'utilisation des images le représentant.

La CLDR approuve cette insertion à l'unanimité.

Cette modification du ROI devra faire l'objet d'une approbation également par le Conseil communal, puis la nouvelle version du règlement d'ordre intérieur sera envoyée au Ministre du développement rural (DR).

> La proposition de nouveau ROI figure en annexe 1 du présent compte-rendu.

→ Composition de la CLDR :

La CLDR acte les demandes de démissions de Dominique Noirhomme et d'Elisabeth Deleu.

7 personnes ont ainsi démissionné depuis l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon, fin 2012:

3 membres sur 7 étaient des nouveaux¹ membres

4 membres sur 7 sont des femmes

5 villages de l'entité sont touchés par ces démissions : Perwez, Ohey, Haillot, Jallet et Evelette (centre, Tahier et Libois)

Dès lors, dans la CLDR, les secteurs pas ou peu

Représentés sont :

- Le sport
- La jeunesse
- L'agriculture
- L'économie

Dans une moindre mesure:

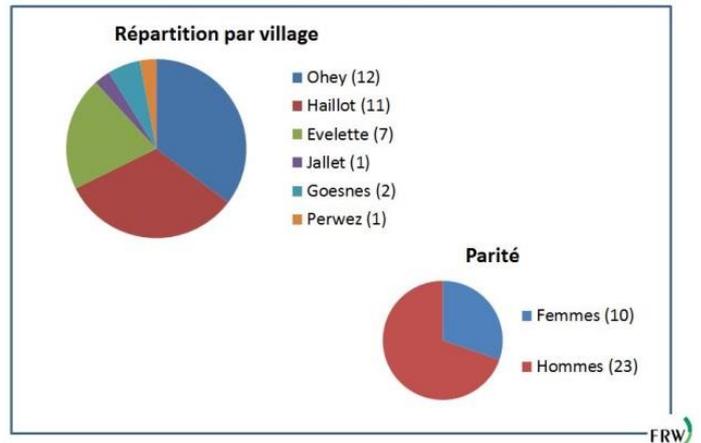
- Le social, la santé, le logement
- La culture

Le souhait du Collège est de remobiliser la population

et combler les postes vacants de la CLDR ;

même si celle-ci est toujours conforme aux exigences du décret DR (car on peut toujours faire mieux !)

Composition actuelle : 34 membres



3. COMMENT SUSCITER DES CANDIDATURES POUR LA CLDR AUPRES DES CITOYENS OHEYTOIS ?

La FRW fait une présentation générale d'actions qui ont été menées dans d'autres communes rurales pour susciter des candidatures ou qui ont été imaginées par elle. Le but est de ne pas se focaliser sur Ohey par rapport aux démissions mais plutôt de partir d'un constat général par rapport aux expériences d'autres communes.

Après discussion, les membres de la CLDR retiennent les trois propositions suivantes :

- Maximiser les moyens de communication classiques: diffusion d'articles sur le site Internet, bulletin communal, Facebook voire dans les petits journaux (Andenne Potins ?) > **idées de message à faire passer : bouger/prendre en mains/ s'investir/ participer/ ... La CLDR vous est ouverte !**
 - o Les candidats potentiels pourraient (avant de déposer leur candidature) se renseigner auprès de M. Deprez pour qu'elles les mettent en contact avec les membres de la CLDR (qui pourraient témoigner, de façon informelle, de leur expérience).
 - o Les candidats potentiels pourraient dans un premier temps manifester un intérêt pour la CLDR avec la possibilité de participer à 1 ou 2 réunion(s) en tant que membre invité, avant de déposer leur candidature auprès de la Commune.
- Relayer l'appel dans les réunions de GT et de groupements locaux / Recruter dans des « structures » existantes (ex : comités de parents, MJE, ...) et lors d'événements particuliers et/ou récurrents de la commune : petite explication suivie de la distribution d'un talon d'inscription pour les personnes désireuses d'en savoir plus
 - o 3 membres de la CLDR se proposent d'intervenir à ce sujet moyennant la réception au préalable des dates de réunions/manifestations² (par la Commune), d'un canevas de présentation et d'un récapitulatif des activités de la CLDR (par la FRW)

Constituer un listing de personnes ressources par thème, à inviter aux réunions de CLDR où l'on parle de fiches-projets (FP) à destination de publics spécifiques. Exemple, inviter la MJE lorsque l'on discute « jeunesse » ou encore quelques agriculteurs lorsque l'on aborde des questions qui les concernent directement. La FRW partage cette bonne idée mais attire néanmoins l'attention des membres sur la complémentarité de cette suggestion

¹ « nouveaux » càd arrivés après l'approbation du PCDR, non membres lors de l'élaboration du PCDR

² Notamment les dates des inaugurations mentionnées au point 8. « Divers » du présent-compte-rendu

avec l'appel à candidatures. Celle-ci ne pouvant remplacer l'appel envisagé ! En effet, lorsque la CLDR remettra un avis sur un aménagement d'espace public par exemple, elle ne saura pas inviter l'ensemble des personnes ressources identifiées (si, mais en GT alors !). L'absence d'un représentant (du village, de la thématique,...) en séance plénière de la CLDR pourrait porter préjudice à certains publics.

Le Collège délibèrera rapidement de ces propositions pour que l'appel puisse être actif dans les meilleurs délais. L'idée est de clôturer celui-ci **FIN MAI** (càd lors de la prochaine séance plénière de la CLDR).

NB : d'autres suggestions ont été envoyées par mail après la réunion, elles seront relayées auprès du Collège et de la CLDR au cours de la prochaine réunion. Merci !

D'initiative, la CLDR **propose déjà quelques idées concernant l'accueil des nouveaux membres :**

- Envisager un « parrainage », càd l'identification d'un personne de référence au sein de la CLDR (un ancien membre) qui répondra aux questions que se poserait un nouveau membre, et ce tout au long de l'année, concernant l'ODR, le PCDR et la CLDR (historique, contenu, fonctionnement, ...)
- Prévoir une (re)mise à niveau des membres en présentant (de manière sympathique et conviviale) le contenu du PCDR et ses avancées (documents synthétiques et récapitulatifs inclus)
- Redistribuer la liste des multiples abréviations

4. QUELLE COMMUNICATION AUTOUR DE LA CLDR ?

Référence aux propositions d'actions de communication à entreprendre suite à l'évaluation réalisée début 2015 quant au fonctionnement de la CLDR

→ Choix d'une puce pour identifier le PCDR dans l'Inf'Ohey/ sur le site Internet

La CLDR a choisi la puce numéro 8 mais demande quelques modifications :

L'ajout de personnes sur le logo avec des couleurs différentes de celles déjà présentes dans l'image.

Certains membres auraient également souhaité voir plus de diversité/image plus dynamique ?

Dans un second temps, de réaliser une deuxième version de ce logo, qui serait utilisé en format plus grand, où il serait indiqué en dessous en toutes lettres « Programme Communal de Développement Rural » (pour les toutes-boîtes, futurs rolls-up et autres supports parlant du PCDR)



→ Idée d'article pour le prochain Inf'Ohey

- Présentation des **activités que suivra la CLDR en 2016**
- Zoom sur une **fiche du PCDR**, en présentant son état d'avancement
- (plus farfelue mais pourquoi pas ?) Page où la puce apparaîtrait plein de fois pour susciter la curiosité (variante : une édition où la puce apparaîtrait à toutes les pages, même objectif !)

→ Identification du village, du site et/ou du projet du PCDR qu'ils souhaitent voir mis en valeur dans un prochain bulletin communal

Quelques membres ont demandé que cette question soit reposée par mail de manière à avoir le temps d'y réfléchir... Le point sera donc à nouveau abordé au cours de la prochaine réunion.

5. PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES DE LA CLDR

La CLDR approuve le rapport d'activités de la CLDR transmis en annexe de l'invitation.

> *Ce dernier figure également en annexe 2 du présent compte-rendu.*

6. PRESENTATION DE LA PROGRAMMATION DES ACTIVITES 2016

→ Programmation des projets DR à introduire dans les trois ans

Le Collège communal envisage l'activation des fiches ci-après (voir annexe 3 du présent compte-rendu)

Réactions de la CLDR

- Où en est le projet du Pré au Pont ? Quelles sont les avancées depuis la dernière réunion du GT ?

Pour rappel, le projet prévoit la création d'un pré-fleuri (dans un milieu très riche – un bas-fond humide-, ce qui est beaucoup plus complexe qu'en milieu pauvre).

La Commune, après s'être renseignée auprès de différents opérateurs (notamment auprès du centre de recherche Agra-Oost), a fait le choix via une convention d'entretien de faucher régulièrement et pendant 2 ans le site (de manière à tenter d'appauvrir le sol) et d'organiser des campagnes d'arrachage (pour solutionner le problème des Rumex). Pour rappel, le site ne reçoit plus aucun apport de fertilisant (organique ou minéral) depuis 2 ans.

- Suggestion de la CLDR : l'utilisation du cheval de trait pourrait être une piste à explorer également (Cf. personne de contact sur Marchin_ voir auprès de P. Lhoas).
- Demande de la Commune : si la CLDR constate/apprend l'apport extérieur d'effluents, engrais ou tout autre polluants, elle est invitée à le signaler auprès des services administratifs.

- Où en est le projet de réseau de chaleur ?

Depuis décembre 2015, la Commune est en attente de la convention (dite de « faisabilité ») signée que devrait lui renvoyer le Ministre du DR (au dernières nouvelles début 2016). Dès que la Commune disposera de la notification effective, elle pourra alors désigner un auteur de projet, lequel disposera de 18 mois pour élaborer un avant-projet.

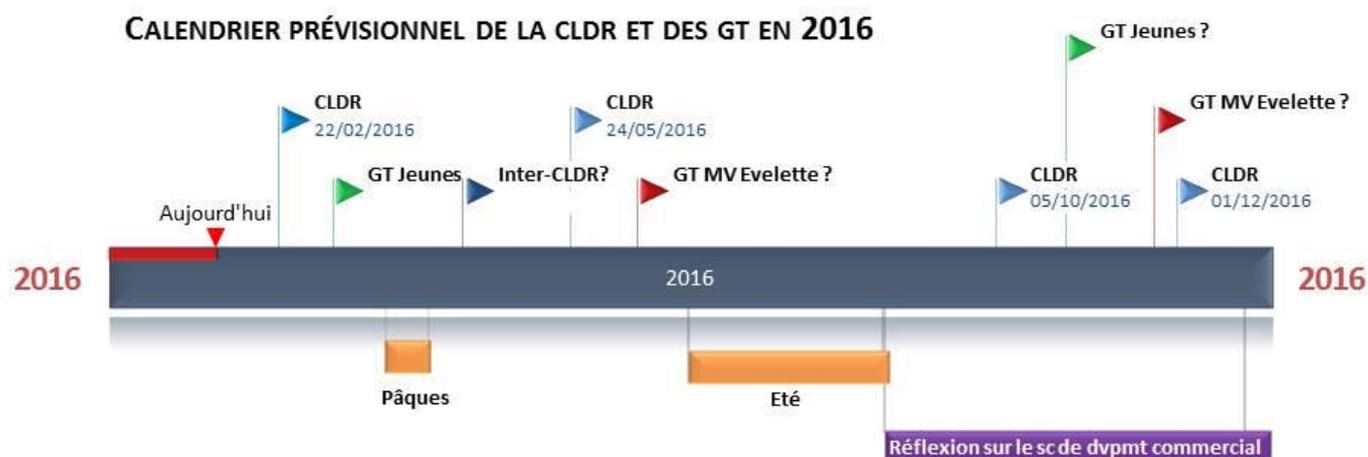
- La CLDR pourra-t-elle encore remettre un avis sur ces projets (exemple du réseau de chaleur et du Pré au Pont) ?

OUI, la FRW réexplique que la procédure liée aux conventions octroyées par le Ministre du DR à la Commune d'Ohey prévoit que la CLDR soit régulièrement associée (au minimum aux étapes clés), c'à d que l'avant-projet et le projet lui seront présentés pour avis.

La CLDR accepte la proposition de programmation du Collège communal.

→ (Outre le suivi des projets en convention DR) Activités que suivra la CLDR en 2016

La FRW présente le point via une ligne du temps



Activités à planifier:

- Logement
- Aînés
- Préparation de la 3^{ème} convention DR

Réactions de la CLDR

Suite à la lecture de l'état d'avancement des fiches-projets (FP) du PCDR, envoyé pour information en annexe de l'invitation.

- Fiche 13, lot 2 (page 7) relative à l'action culturelle :

Un membre signale qu'un subside majoré est dorénavant accessible pour les communes qui collaboreraient davantage ensemble (collaboration entre minimum deux communes).

Il est précisé en réunion qu'au vu des exigences du nouveau décret (concertation participative), la Commune réfléchit actuellement (avec le Centre culturel d'Andenne) à la communication à avoir auprès des Oheytois mais également sur l'offre proposée (laquelle ne serait pas toujours en adéquation avec les demandes locales).

Cette préoccupation ne concerne pas uniquement les spectacles mais bien l'offre culturelle en générale.

- Suggestion de la CLDR : ne pas seulement y réfléchir avec le secteur associatif mais également avec la CLDR et le GT Indépendant.

- Fiche 3, lot 1 (page 1) relative aux aînés :

Même si de nombreuses actions ont été menées en 2015, le groupe de travail (GT) lui, ne s'est pas beaucoup réuni.

Un membre de la CLDR demande à ce que l'on n'oublie pas ce public.

Le Bourgmestre partage cet avis et souhaiterait également que cette thématique soit de nouveau à l'ordre du jour des réflexions et actions en 2016. Certes les besoins des 4x20 actifs sont rencontrés (infos diverses, Maison d'Accueil Communautaire, activités initiées par le CPAS, ...) mais les personnes isolées (et souvent dans le besoin) méritent néanmoins encore beaucoup d'attention. Des initiatives de solidarité villageoise et de cohésion sociale devraient être discutées en 2016.

De plus, en matière de logement cette fois, la Commune travaille actuellement à la création d'une maison de repos/résidence services à Ohey, dans le cadre d'un partenariat public/privé, sur un terrain privé. Pour ce faire, elle se fait aider du BEP (Bureau Economique de la Province de Namur – une intercommunale chargée d'appuyer les communes dans le développement économique/de services) pour notamment mettre en concurrence les opérateurs potentiels. Une autre possibilité est la mise à disposition d'un terrain publique pour la mise en œuvre de ce type de projet.

Dès que ces deux pistes de réflexion seront plus avancées, le GT pourra alors se réunir et être associé à ces projets.

Ca en est-où ?

7. GROUPES DE TRAVAIL INSTALLES PAR LA CLDR

➔ GT Indépendants (OHEY.pro)

Le groupe est désormais complètement autonome (il ne bénéficie plus de l'accompagnement de la FRW). Il compte actuellement 15 indépendants et 10 personnes qui gravitent autour (aides ponctuelles). Le groupe ne dispose toujours pas de structure juridique et continue à se réunir en plénière mais également (nouveau en 2016 !) en sous-groupes : « organisation » et « communication ».

Ces activités ne rencontrent qu'une partie des objectifs de la fiche du PCDR, laquelle envisageait également la rencontre entre le secteur économique et associatif ainsi que la création d'une ADL.

Un membre de la CLDR, également représentant du GT Indépendants, présente également les activités envisagées en 2016 :

- 3^{ème} édition des apéros oheytois : nouvelle dynamique /mobilisation citoyenne à l'occasion de la fête nationale (formule win win entre les différents partenaires du projet : les GT Indépendants, la Commune et les associations locales).
- 4^{ème} édition des tables tournantes

Deux nouveaux projets en 2016 :

- 1^{ière} édition de soirée Découvertes entreprises : mise en valeur/à l'honneur d'un indépendant à travers l'organisation de portes ouvertes, couplée à la proposition de conférences et animations locales (dont le but est la promotion d'artistes indépendants locaux) ce 02/03 chez Mr Bricolage.
- Une réflexion relative à la visibilité des indépendants.

→ GT Sécurité routière, chantiers en cours et à venir

Pour rappel ce groupe reçoit les citoyens désireux de porter une problématique de sécurité routière. Il n'a pas de composition fixe ; viennent à ses réunions, les citoyens porteurs du dossier, des citoyens ayant présenté des dossiers et qui se « fidélisent », des membres de la de la CCATM et de la CLDR. Ce groupe se réunit 3 à 4 fois /an. Depuis sa création (2014), une 40aine de problématiques ont été traitées.

Ses missions sont d'analyser sur le terrain et en réunion (avec support visuel) les problématiques qui se posent sur le territoire communal. Pour chaque cas, la Commune consulte un spécialiste de la Région wallonne pour disposer de son avis.

Pour l'année 2015 (dossier entamé en 2015, réalisation en 2016)

- Un coussin berlinois va être aménagé rue de Reppe.
- Un marquage au sol et des potelets vont régler la circulation des véhicules au carrefour des route d'Andenne, rue de Nalamont, rue du centre.
- Deux bacs de fleurs vont être placés rue du Pont du Levisse afin de diminuer la circulation des véhicules.

Pour 2016 et 2017 (réalisations en 2017 ou 2018):

- Les pavés de la rue de Saint Mort vont être rénovés, et des chicanes vont être placées.
- Des aménagements temporaires vont être testés rue du Tilleul et rue de l'harmonie afin de ralentir la vitesse de circulation des véhicules et afin permettre aux usagers faibles (piétons...) de circuler en étant plus en sécurité.
- Des emplacements de parking « dépose-minute » et des marquages au sol vont être réalisés rue du Moulin et la sortie de l'école (au bout du chemin) va être mieux visible (« crayons jaunes »).
- Deux ralentisseurs sinusoïdaux vont être aménagés rue Marteau.
- Deux chicanes (pour ralentir la vitesse des véhicules) vont voir le jour rue de Brionsart.
- Deux coussins berlinois devraient être aménagés rue Clair Champs.

Le Saviez-vous ?

8. DIVERS

→ Les aînés sont équipés à Ohey !

De manière à réduire la fracture numérique et valoriser les technologies de l'information et de la Communication comme outil d'animations intergénérationnelles, la Commune a acheté (avec l'aide d'un subside) du matériel pour les seniors.



Réactions de la CLDR

Ce nouveau matériel pourrait permettre à la Commune de toucher d'autres aînés (plus jeunes que ceux qui se mobilisent actuellement à la maison des générations). Par exemple, envisager des formations à l'utilisation/la manipulation de tablettes (et pourquoi pas des ateliers intergénérationnels sur le sujet ?)

→ Quelques inaugurations :



→ Un marché fermier à Ohey ?

La Commune relaye un projet qui verra très prochainement le jour à l'initiative d'un privé (Le Chèvrefeuille à Haillot). Dès le 14 avril, les Oheytois devraient pouvoir accéder à ce marché qui aura lieu les jeudis. La localisation sera sur l'axe Andenne-Ciney (la localisation précise sera communiquée dans les prochaines semaines).



Réactions de la CLDR

- Quel est le rôle de la Commune ?

La Commune soutient (mais pas financièrement) ce projet parce qu'il répond notamment aux objectifs et à certaines fiches du PCDR ainsi qu'à des besoins formulés par la population et à la déclaration de politique générale formulée par le Collège en début de législature.

La Commune a cependant fait le choix de ne pas être (co)porteuse de ce type de projet (= gérer les exposants, le site, les redevances, ... etc). Ce qui explique d'ailleurs pourquoi elle n'est pas associée au choix des exposants et que les sites envisagés sont situés sur des terrains privés.

Un membre regrette que la Commune n'ait pas transmis également cette information au GT Indépendants (lequel aurait pu se faire le relais auprès des indépendants concernés). La commune répond que les initiatives de contact sont du ressort du porteur du projet.

→ Appel à projet de la Fondation Roi Baudouin

Vis mon village !

De quoi s'agit-il?

Avec l'appel à projets "Vis mon village !", la Fondation souhaite soutenir les habitants qui veulent réaliser un projet **concret** pour/dans leur village.

Ce projet doit viser à **améliorer la qualité de vie** dans le village et à **favoriser les contacts entre des groupes d'habitants larges et diversifiés**.

L'appel à projets "Vis mon village !" ne s'adresse pas aux centres urbains mais bien aux **communes rurales : villages, hameaux et quartiers**.

Les projets qui seront pris en considération peuvent rencontrer un large éventail de préoccupations :

- la stimulation de la vie communautaire dans le village (ex.: faire des activités ensemble pendant les loisirs, faire des choses ensemble pour le village, ...);
- la stimulation de la solidarité entre les habitants (ex.: entraide mutuelle, échange de services, ...);

- la stimulation des contacts entre habitants du village (ex.: journal du village, site web du village, local communautaire, ...);
- la conservation ou la création d'activités culturelles (ex.: spectacle de quartier, cercles divers, ...);
- l'amélioration du cadre de vie (ex.: entretien de petits jardins, éléments de paysage, plaines de jeux, espaces verts, lieux de rencontre, ...).

Pour qui?

Les projets peuvent être introduits par :

- des habitants du village qui se sont associés soit de manière formelle (ex.: association sans but lucratif, ...), soit de manière informelle (ex. : association de fait, groupe d'habitants, comité de voisinage, ...);
- des associations ou des organisations travaillant au niveau local (ex.: maisons de jeunes, centres culturels, associations socio-culturelles, ...) -> dans ce cas de figure, les activités ne doivent pas se limiter à toucher les membres mais bien tous les habitants du village.

NB : Les projets portés par les administrations communales et les services communaux (ex. : CPAS, Plans de Cohésion Sociale, ...) ne seront pas pris en considération dans le cadre de cet appel à projets.

Ci-après le lien vers la page web de l'appel : <https://www.kbs-frb.be/fr/Activities/Calls/2016/303034>

→ Informations en vrac...

- L'appel à candidatures pour le parrainage des sentiers est toujours ouvert (s'adresser à F. Ansay)
- Il est dorénavant possible de se connecter à Internet dans la salle du Conseil communal (code wifi affiché sur le boîtier)
- Le BEP s'engage dans l'émergence du modèle « SmartCities ». Son objectif est d'aider les communes à s'approprier le numérique et à utiliser les technologies numériques pour communiquer et développer des outils de démocratie participative. Exemple d'application de ce type : BetterStreet
- Fin de contrat pour les 2 personnes engagées sous le subsidé Wallo'Net ; ce sont eux qui ont fait un excellent travail de nettoyage/entretien des chemins. Le subsidé étant une forme d'aide à la recherche d'emploi, il avait une durée déterminée. Pour info, les 2 personnes ont déjà retrouvé un nouvel emploi. Mais la commune poursuit cette opération ; un nouvel appel à candidatures est actuellement en cours
- Soirée à Baya (23/02) à l'initiative du PCDN concernant la conservation des habitats/sites intéressants pour la nature dans le cadre d'un financement européen. Deux sites sur le territoire communal : pelouse calcaire à Goesnes et coteaux calcaires à la Rochette, à Evelette.

Liste des annexes :

Annexe 1 : nouvelle proposition de ROI de la CLDR

Annexe 2 : rapport d'activité de la CLDR 2015

Annexe 3 : programmation à 3 ans des projets DR (2016-2017-2018)